AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS

DLP 17-4-80324252

PUBLICATION PERIODIQUE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
EDITION DE LA STATION NORD - PICARDIE
(Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme)

B.P. 355 - 62026 ARRAS CEDEX - Tél. : (21) 23.09.35

ABONNEMENT ANNUEL : 60,00 F.
Rég. recettes D. D. A.
13, Grand-Place - ARRAS
C.C.P. : 5701.50 LILLE

Imp. Stat. "Nord-Picardie" Directeur-Gérant P. JOURNET

BULLETIN n° 179 du 16 AVRIL 1980

Le bulletin n° 178 a été adressé à certains abonnés de l'Aisne.

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DU CHOU

Cet insecte s'attaque à la plupart des crucifères. Il hiverne sous forme de pupes. L'adulte apparaît fin mars début avril et dépose, sur le sol, ses oeufs 8 à 15 jours après sa sortie. Après éclosion, les jeunes larves se dirigent sous le collet des jeunes plantes et y pénétre. La période dangereuse pour les cultures se situe, compte tenu de nos conditions climatiques, de fin avril à début mai.

Produits homologués ou en autorisation provisoire de vente :

MATIERES ACTIVES	SPECIALITES TRAITEMENT DES GRAINES	 TRAITEMENT DU SOL, AU SEMIS	 TRAITEMENT APRES REPIQUAGE
TRICHLORONATE 40 g de matière active/ Ha	Phytosol 20	Phytosol Phytosol 5 granulés Phytosol 20	Idem
CHLORFENVINPHOS 6 Kg m.a./Ha		Birlane G 10 (granulés) Birlane C E 40	Idem respecter impérativement la dose
BROMOPHOS ETHYL 5 Kg m.a./Ha		Nexagan EC 40 Nexagan MG 5 (microgranulés)	
DIAZINON 8 Kg m.a./Ha		Basudine 10 G (granulés) Umuter D (microgranulés)	Idem Idem
CHLORPYRIPHOS ETHYL 6 Kg m.a./Ha		Dursban 5 G avant semis avec incorporation	
DICHLOFENTHION 6 Kg m.a./Ha		Tri-vc- 13 granulés avant semis avec incorporation	
DIETHION 5 Kg m.a./Ha			Après reprise Rhodocide.
FONOFOS		Dyfonate 5 G avant semis, avec incorporation	
LINDANE 1,5 Kg m.a./Ha		Nombreuses spécialités	

.../...

9

ARBORICULTURE FRUITIERE

TAVELURE DU POMMIER ET DU POIRIER

Depuis le bulletin n° 176 du 3 avril dernier, les conditions climatiques ont été peu favorables à la dissémination. Les projections de spores sont faibles depuis le 7. Par contre, les températures élevées de ces derniers jours ont accéléré l'évolution de la végétation. Les poiriers conférence et comice sont aux stades E à E_2, les variétés plus précoces en E_2 à F, les pommiers Boskoop au stade E, les golden en C_3 D. Il faut donc veiller à maintenir ou rétablir la protection s'il survient une nouvelle période pluvieuse.

OIDIUM

En complément du tableau des produits utilisables, il est précisé que pour les différents soufres, les températures au delà desquelles il y a risque de phytotoxicité sont de l'ordre de 28, 30° C sous abri, risques dépendant d'ailleurs des variétés (les "Red" sont plus sensibles et peu fréquents sous notre climat mais non exceptionnels. Les soufres pour poudrage ne doivent pas être utilisés sur feuillage mouillé.

Par ailleurs, la suppression des pousses oïdées, en cours de végétation, est une mesure prophylactique efficace (les ramasser dans un sachet et les brûler).

GRANDES CULTURES

COLZA - MELIGETHES

La période chaude de ces derniers jours a favorisé le vol des méligèthes. Les populations ont sensiblement cru dans l'Oise (Argenlieu, Nanteuil le Haudouin, Crépy en Valois, Trumilly), la Somme (Breillat, Canaples), l'Aisne (Veuilly la Potterie, Crézancy).

Rappelons que le seuil est de 2 à 3 méligèthes par pied au stade boutons séparés, stade aujourd'hui le plus fréquent.

Dès l'apparition des premières fleurs, les méligèthes se nourrissent de pollen et le danger est écarté. Observer les parcelles avant d'intervenir afin d'éviter des traitements inutiles.

CEREALES

BLE : Piétin verse

Nous avons mentionné comme seuil de traitement 20 à 25 % entre le stade 1 et 2 noeuds alors que nous avions donné 15 à 20 % pour les traitements précoces. Cela tient au fait qu'en cas d'attaque très précoce, si l'on attend le seuil 20 - 25 % classique, le traitement risque d'être trop tardif et donc manquer d'efficacité (champignon dans la tige).

Fusariose :

On note la présence de fusariose dans quelques parcelles de l'Oise (Valois, Plateau Picard Sud) et du Nord (Flandre Maritime).

La nuisibilité de cette maladie sur pied n'a pas encore été réellement mise en évidence. Cependant, en cas d'attaque précoce importante, on utilisera un des produits cités dans le bulletin n° 177 en veillant à apporter 250 g de B.M.C.

C.P.P.A.P. n° 533 A.D.

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE

CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE

J. PETIOT